



Vereinbarkeit im Gebäudehüllengewerbe  
Conciliation dans la branche de l'enveloppe des bâtiments  
Conciliabilità nel ramo dell'involucro edilizio

www.teilzeitbau-gebäudehülle.ch  
gebäudehuelle@teilzeitbau.ch

## Communiqué de presse du 8 juillet 2025

Résultats du sondage sur la compatibilité entre travail et vie privée dans la branche de l'enveloppe des bâtiments

### **Pour les entreprises et les salarié-e-s, un bon équilibre est important**

*Avec les résultats du sondage sur la compatibilité entre vie privée et vie professionnelle, le projet entre dans une nouvelle phase. Entreprises et salarié-e-s estiment que le plus grand potentiel d'amélioration réside dans une plus grande flexibilité des horaires de début et de fin de la journée de travail ainsi que dans les emplois à temps partiel, aussi à un taux inférieur à 80 %. Les résultats du sondage seront pris en compte dans la conception ultérieure du projet.*

Le projet pour la promotion de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle dans la branche de l'enveloppe des bâtiments, mené à bien par les partenaires sociaux Enveloppe des bâtiments Suisse, Unia et Syna en collaboration avec l'association Pro Teilzeit, atteint une nouvelle phase : nous disposons des résultats du sondage. Plus de 90 % des salarié-e-s et des entreprises considèrent qu'il est important de pouvoir bien concilier vie professionnelle et vie privée. À cet égard, les salarié-e-s ont tendance à être satisfaits de leur équilibre personnel : la moitié d'entre eux estiment qu'il est bon, voire excellent, tandis que près d'un cinquième le jugent insuffisant. Lorsqu'il s'agit d'évaluer le potentiel d'amélioration, entreprises et salarié-e-s sont d'accord sur les deux mesures les plus souvent citées : une plus grande flexibilité concernant le début et la fin de la journée de travail, et des postes à temps partiel aussi à un taux inférieur à 80 %.

### **Le défi du travail à temps partiel**

L'évaluation des options de travail à temps partiel pour les différentes fonctions montre qu'il existe un potentiel d'amélioration en ce qui concerne les postes à temps partiel : dans la moitié des entreprises, ceux-ci ne sont envisagés pour le personnel exécutant des chantiers qu'à partir d'un taux d'occupation de 80 %, voire pas du tout. Et 6 % des salarié-e-s ont affirmé qu'ils préféreraient travailler moins, mais que leur entreprise ne l'autorise pas. La mise en œuvre du travail à temps partiel sur les chantiers est plus difficile qu'au bureau. Outre l'établissement du planning, les entreprises citent comme défis majeurs le supplément de travail pour l'organisation et l'administration, la communication et la circulation des informations, la remise du travail ainsi que la pénurie de personnel qualifié.

### **Des modèles de temps de travail diversement appréciés**

L'enquête proposait aux participant-e-s de choisir deux modèles qu'ils jugeaient les plus attractifs. Il s'avère que les appréciations diffèrent d'une part pour la semaine de quatre jours, qui recueille le plus d'approbation de la part des salarié-e-s, et le moins de la part des entreprises, et d'autre part pour le travail à temps partiel, qui obtient les meilleurs résultats auprès des entreprises et les moins bons auprès du personnel. La semaine de quatre jours et demi et une plus grande flexibilité en début et en fin de journée de travail enregistrent la même approbation auprès des salarié-e-s que des entreprises. L'évaluation des modèles de temps de travail dépend du moment de la vie que traversent les salarié-e-s : les jeunes



préfèrent la semaine de quatre jours et la flexibilité quant au début/à la fin de la journée, tandis que les plus âgés privilégient la semaine de quatre jours et demi et le travail à temps partiel.

### Groupe de travail, brèves consultations, projets pilotes

Les résultats du sondage seront pris en compte dans la conception ultérieure du projet. Les prochaines étapes consisteront à analyser la convention collective de travail et à élargir le groupe de travail composé d'entrepreneurs et d'entrepreneuses qui accompagne le projet. Ceci afin de mettre au point des solutions pour l'ensemble de la branche. Les entreprises pourront en outre bénéficier de brèves consultations et d'un accompagnement gratuits pour des projets pilotes internes à l'entreprise. Ces offres gratuites pour les entreprises, mais aussi l'ensemble du projet, sont possibles grâce à l'aide financière du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (plus d'informations à ce sujet dans l'encadré 1). Par ailleurs, le BFEG soutient un projet similaire dans la branche de la construction en bois (voir encadré 2).

Les activités réalisées dans le cadre du projet telles que le groupe de travail, les projets pilotes et les conseils prodigués le sont surtout en allemand.

### Informations complémentaires

- Les principaux résultats en un coup d'œil :  
<https://www.teilzeitbau-gebäudehülle.ch/fr/sondage>

### Renseignements :

- Association Pro Teilzeit : Barbara Rimml, responsable du projet ;  
barbara.rimml@proteilzeit.ch, 079 203 17 72
- Enveloppe des bâtiments Suisse : Dominik Frei, responsable de la politique de branche :  
dominik.frei@gh-schweiz.ch, 071 955 70 30
- Syndicat Unia : Bruna Campanello, responsable nationale de la branche de l'enveloppe des bâtiments, membre du comité directeur, coresponsable du secteur Arts & métiers ;  
bruna.campanello@unia.ch, 076 391 38 25
- Syndicat Syna : Nora Picchi, responsable de la politique syndicale, du droit et de l'exécution, membre de la direction ; nora.picchi@syna.ch, 044 279 71 29

Encadré 1

#### Aides financières pour des projets en faveur de l'égalité

La Confédération apporte un soutien financier à des projets tendant à concrétiser l'égalité dans la vie professionnelle. L'octroi d'aides financières est placé sous la responsabilité du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). À l'heure actuelle, il soutient en premier lieu des projets visant à encourager le développement et l'utilisation de prestations et produits pour les entreprises destinés à la réalisation de l'égalité salariale entre femmes et hommes et à la promotion de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, ou visant à encourager une représentation égale entre femmes et hommes dans des professions souffrant de pénurie de main-d'œuvre qualifiée et dans lesquelles un sexe est clairement sous-représenté.

Plus d'informations :

<https://www.ebg.admin.ch/fr/aides-financieres-egalite-vie-professionnelle>

Encadré 2

### **Projets dans les branches de la construction**

Holzbau Schweiz (l'association suisse des entreprises de construction en bois), Unia, Syna, Cadres de la Construction Suisse, la Société suisse des employés de commerce et l'association Pro Teilzeit mettent actuellement en œuvre un projet comparable dans une autre branche de la construction avec le projet « Modèles de travail pour la conciliation entre travail et vie privée dans la construction en bois ». Les deux projets se consacrent à l'aménagement du temps de travail. Parce qu'il est crucial pour un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et parce que la mise en œuvre du travail à temps partiel ou de la flexibilité des horaires de début et de fin de travail est plus difficile sur les chantiers qu'au bureau par exemple. En encourageant la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée dans les branches de la construction à prédominance masculine, les projets doivent contribuer à une plus grande égalité dans la vie professionnelle, raison pour laquelle ils reçoivent des aides financières du Bureau fédéral de l'égalité. Les projets s'appuient sur l'expérience acquise dans le cadre du projet « Teilzeitbau » dans l'industrie de la peinture et de la plâtrerie ([www.teilzeitbau.ch](http://www.teilzeitbau.ch)).

Plus d'informations sur le projet dans la branche de la construction en bois :  
<https://www.arbeitsmodelle-holzbau.ch/>